

1. *Débitrice:* **Success Communications SA**, chemin de  
Primerose 2, 1007 **Lausanne**

2. *Déclaration de faillite:* 30.09.2002

3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 23.12.2002

4. *Avance de frais:* CHF 3'000

*Indication:* La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. *Remarques:* But: toute activité dans le domaine de la publicité et de la communication.

Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne

(00769742)